

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QU'ON LUI ENVOIE

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Rhône et départ. limit.	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements	7 fr.	14 fr.	26 fr.
Etranger (Union post.)	10 fr.	20 fr.	40 fr.

(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale
DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :

à LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
à PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la
Bourse.

Les Enfants martyrs

La publicité à des fantaisies, des caprices dont il est impossible de déterminer exactement les causes, mais qu'on est contraint de constater. Il y a des incidents parfois très peu intéressants dont tous les journaux s'emparent, qu'ils commentent à satiété et tout le public à leur suite.

D'autres au contraire beaucoup plus importants quelquefois empruntent un matin quelques lignes à peine dans les colonnes des feuilles du jour, et le soir même on n'en parle plus.

Tel criminel à une presse superbe, comme un artiste à la mode, tel autre qui n'aura pas manqué le surin avec moins de dextérité obtient difficilement un maigre succès d'estime. Pourquoi tantôt cette passion et tantôt cette indifférence pour des atrocités également horribles et pour des scélérats également odieux ? Pourquoi, par exemple, l'opinion s'est-elle si vivement émue — ceci n'est pas un reproche — au récit des abominations dont avait été l'échafaudage de la douce créature répondant aux deux noms de femme Roussin et de Pierre Nincous, tandis que cette même opinion publique se montre aujourd'hui si froide à propos des révélations sur la colonie pénitentiaire de Mettray ?

Là aussi, on vient de l'apprendre, il s'est passé des faits de cruauté révoltante dont les jeunes colons de Mettray ont été les victimes, des actes de barbarie qui ne le cèdent rien à ceux de Porquerolles, et qui mettent au même niveau, dans l'échelle des brutes à face humaine, les surveillants gardes-chiourmes de ces bagnes de l'enfance.

Mais il faut croire que le fond de sensibilité dont nous disposons pour les enfants martyrs n'est pas longtemps à s'épuiser, car nous sommes à sec parait-il, pour le moment, et les mêmes qui s'apitoient sur les petits torturés de Porquerolles restent à peu près indifférents aux souffrances des jeunes victimes de Mettray.

M. Belle, député d'Indre-et-Loire, a bien posé à ce sujet, l'autre jour, au ministre de l'intérieur, une question au début de la séance, et M. René Goblet a bien daigné y répondre.

Mais tout cela s'est passé si tranquillement, si rapidement, qu'on serait en vérité tenté de croire que l'un interrogeait et que l'autre ne répondait que pour la forme.

Il y a tant de chais à fouetter dans le monde parlementaire, qu'on ne s'y occupe pas de savoir si, par hasard, dans les colonies pénitentiaires on ne fouette pas les enfants jusqu'à les tuer.

Cependant, une maison centrale, un bagne, un vrai bagne, est un séjour agréable comparé à celui de la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray.

Dans cet établissement, dont la destination officielle est de redresser

certaines natures vicieuses, de ramener dans le droit chemin des enfants mal dirigés, on ne parle que de cellulés et de camisolés de force, de menottes et de gendarme.

Tels sont les instruments d'amélioration morale dont on se sert pour refaire l'éducation de ces enfants.

Les faits ont été tellement graves, que le ministre a mis à la retraite d'office l'inspecteur faisant fonction de directeur et qu'il a révoqué pour actes de brutalité deux agents et deux sœurs.

On peut dire, sans crainte de se tromper, que si le ministre s'est résigné à prendre ces mesures-là, c'est que les faits révélés par l'enquête, commandaient une répression beaucoup plus sévère. Et ce que nous reprochons à la Chambre, c'est de n'avoir pas transformé la question de M. Belle, en interpellation pouvant aboutir au vote d'un ordre du jour qui aurait invité le garde des sceaux à faire poursuivre correctionnellement les auteurs mâles et femelles des actes de brutalité commis sur les enfants de Mettray.

Est-ce parce qu'il aurait fallu faire asseoir sur les bancs de la correctionnelle deux sœurs de je ne sais quel ordre religieux qu'on n'a pas osé aller jusque-là ?

C'était, ce nous semble, une raison de plus et il y avait dans ce procès une belle occasion qu'on a manquée, de montrer quelles mégères et quelles gueuses on rencontre parmi ces prétendues saintes filles dressées dans les cloîtres pour soigner les enfants — comme à Mettray — et pour soigner les vieillards — comme l'abbé Roussel.

Ernest VAUQUELIN.

LA MAIN A LA POCHETTE

Il paraît que les petites affaires des écoles chrétiennes sont loin d'être florissantes. M. Chesnelong, au nom de l'Assemblée annuelle de l'œuvre, a déclaré que le déficit de la caisse s'élevait actuellement à deux millions.

On voit que, malgré de nombreux appels, adressés sous forme de mandements et de prières, les cléricaux restent « durs à la détente ». Que sera-ce le jour prochain — où il faudra payer les curés avec le produit de la générosité catholique ?

LES BEVUES DE M. FLOURENS

Par le traité conclu avec le gouvernement de Madagascar, celui-ci s'était engagé à verser dix millions pour réparer les dommages éprouvés par nos nationaux.

M. Florens, notre éminent ministre des affaires étrangères, a trouvé ingénieux de faire rendre par le conseil d'Etat un décret répartissant l'indemnité entre ceux qui avaient souffert à partir de l'ouverture des hostilités.

Et ceux qui ont éprouvé des dommages avant l'arrivée de nos troupes ? Qu'en fait M. le ministre des affaires étrangères ? Ces victimes, nous semblait pourtant être aussi intéressantes, puisque c'est à cause d'elles que l'expédition a été faite.

Est-ce un oubli de M. le ministre Florens ?

Toujours est-il que les sinistres, non compris dans la répartition, ont formé opposition entre les mains du Trésor, de sorte que, pour le moment, personne ne touche rien du tout, bien que les Havas soient prêts à s'exécuter.

Quelle belle chose que notre administration, surtout quand elle a des titulaires comme M. Florens.

Le Rétablissement des droits d'inscription

Paris, 2 avril.

Le meeting organisé hier soir par les étudiants pour protester contre le rétablissement des droits d'inscription se composait environ de deux cents personnes.

La réunion a été fort bruyante, elle s'est prononcée contre tous les actes violents ou manifestations tapageuses proposées par divers orateurs et a résolu simplement de charger dix étudiants des quatre Facultés et de l'Ecole de pharmacie de rédiger une pétition qui sera transmise à la Chambre des députés.

Il a été donné lecture, au cours de la séance, d'une lettre dans laquelle trois étudiants de Lyon, qui ne font du reste pas connaître leur nom, prient et engagent les étudiants de Paris à persister énergiquement dans leur revendication.

LES ROIS EN EXIL

Naples, 2 avril.

L'impératrice Eugénie a modifié l'itinéraire de son voyage ; elle partira aujourd'hui pour Rome où elle passera la semaine sainte. Elle repartira après Pâques pour l'Angleterre.

L'impératrice va acheter une villa à Naples.

Lisbonne, 2 avril.

Le comte de Paris est revenu à Lisbonne après avoir visité les principaux monuments de Coimbra. Le comte et la comtesse, accompagnés du duc de Bragança, sont partis hier pour Villavieja où a eu lieu une chasse à cerf à laquelle participèrent seulement les personnes accompagnant les princes. Le duc d'Orléans est attendu à Lisbonne le 12 avril.

Tous ces gens-là ne se sont jamais divertis autant en France. Neus avons donc bien fait de les mettre dehors pour leur bonheur et pour le notre.

UN ITALIEN MATINÉ

Le comte de Robilant a pris une part active à l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche. Or, le ministre italien est Allemand par sa mère, fille du comte de Wasbourg-Truchsess, envoyé extraordinaire de Prusse à Turin, où il mourut en 1844. Sa femme, née comtesse Clary d'Alzingen, est Autrichienne.

Un chapitre à ajouter à l'étude de l'hérédité dans l'histoire.

LETTE DE PARIS

Paris, 2 avril.

En voyant se former avant-hier cette formidable majorité de 95 voix, cette assemblée singulièrement l'habit multicolore d'Arlequin, formé de pièces et de morceaux, M. Goblet a sans doute ressenti une joie pure et profonde. Mais cette joie aura été de courte durée et se sera subitement évanouie à la lecture des journaux qui commentaient la séance de la veille. C'est qu'elles sont dures et peu rassurantes

pour l'avenir, les réflexions qu'inspire à la presse le discours du président du conseil. Il n'est pas un seul des organes des divers partis auxquels M. Goblet a fait des avances si peu dissimulées, qui ne les repousse avec une indifférence ressemblant singulièrement au dédain, le plus accentué.

Les feuilles monarchistes font des gorges chaudes de ce magnifique projet qui consiste à amalgamer ensemble les droitières repentis, le centre et les opportunistes, pour en faire une majorité ministérielle.

Le seul journal représentant aujourd'hui le défunt centre gauche, le *Journal des Débats*, déclare tout net qu'il n'est pas possible de prendre au sérieux un ministère qui prétend être à la fois conservateur et progressiste. On ne laisse à M. Goblet aucune illusion sur la majorité de rencontre qui l'a soutenu mercredi : « majorité sans homogénéité et sans résistance, qui ne donne au cabinet qui l'a obtenue ni un point d'appui solide ni une force durable. »

Quant aux opportunistes, ils font ressortir avec une insistance cruelle toute l'importance du service qu'ils ont rendu au ministère en votant les crédits ; et, comme je le prévoyais bien dans ma dernière lettre, ils donnent clairement à entendre qu'il faudra désormais compter avec eux, leur payer chèrement leur concours.

Voilà donc le cabinet Goblet prisonnier des opportunistes et réduit à implorer leur protection, après avoir été repoussé dédaigneusement par le centre et la droite. Triste fin pour un ministère qui pouvait avoir une page glorieuse dans l'histoire parlementaire, s'il avait voulu prendre énergiquement l'initiative des réformes réclamées par le pays.

Il faudra bien pourtant qu'on se décide à envisager en face les nécessités de la situation financière. Les emprunts et les émissions de bons du Trésor sont des expédients dangereux dont il n'est plus permis de se servir. La France paie le plus lourd de tous les budgets européens : 3 milliards 250 millions. C'est un fardeau terrible sous lequel succombent le travailleur, le commerçant, l'industriel. Non seulement il est impossible de songer à l'augmenter, mais il est urgent de l'alléger. Comment s'y prendra-t-on ? Toute la question est là.

Je sais bien que les défenseurs attitrés du ministère ne contestent pas la nécessité de réaliser des économies ; seulement, d'après eux, ces économies ne doivent point être opérées par voie de suppression de crédit, mais bien au moyen de réformes organiques. Les crédits sont l'effet, disent-ils, la dépense est la cause : détruisez la cause, l'effet disparaît.

Voilà qui est puissamment raisonné, et je ne vois pas que personne puisse contredire ce victorieux syllogisme. Malheureusement, chaque fois que les radicaux proposent une réforme qui aurait pour conséquence de faire disparaître une dépense, il se trouve toujours un ministre — qu'il s'appelle Goblet ou Freycinet — pour leur répondre : « Ce que vous proposez là est grave ; vous allez ébranler tout notre système administratif ou politique ; il faut étudier mûrement le problème. » Et voilà cinquante ans que l'on étudie, et voilà cinquante ans que le budget grossit d'année en année.

Lorsqu'en 1829, le bilan de l'exercice fut, pour la première fois, fixé à onze cent mille francs, Etienne Bugeat écrivait dans les *Débats* : « Contribuables français, saluez les rives heureuses du milliard : vous ne les reverrez jamais ! » On sait, hélas ! si la prophétie humoristique de l'auteur du *Mouchoir bleu*

s'est réalisée. Eh bien ! cette marche ascendante du budget, il est grand temps de l'arrêter, car elle nous mène tout droit à la banqueroute.

Chaque fois que dans le Parlement on prononce le mot « économies », il se trouve toujours un ministre pour répondre : emprunts et impôts nouveaux. Est-ce que, la semaine dernière, M. Dauphin, causant au milieu d'un groupe, dans la salle des Bustes, au Luxembourg, ne s'écriait pas en haussant les épaules : « La chambre ne veut ni emprunts ni impôts : quelle utopie ! » Utopie soit ! mais les utopies d'hier sont les vérités de demain.

C'est l'honneur du parti radical d'avoir protesté et de continuer à protester de toutes ses forces contre le système des dépenses sans cesse grandissantes. Sa voix sera sans doute couverte à la Chambre par la clameur de la coalition royaliste opportuniste, comme elle l'a été dans la séance d'avant-hier, mais du moins le pays l'entendra. Et à ceux qui prétendent que son programme est utopique et paradoxal, il lui sera facile de répondre : « Oui, la politique des économies est la nôtre, et nous affirmons qu'elle est immédiatement applicable. Nous voulons alléger l'énorme charge du budget, mais nous apportons des solutions pratiques : supprimons les emplois inutiles, renouons à défendre l'institution des sous-préfets qui n'ont plus aucune raison d'être, abolissez le budget des cultes, et au lieu de nous demander 129 millions de plus pour 1888, vous pourriez, en une seule année, faire cent millions d'économies ! »

Ce langage, le pays l'entendra, car il est sincère et vrai ; et l'on s'apercevra aux prochaines élections que le suffrage universel n'a pas sur les prétendues « utopies » radicales, la même façon de voir que M. Dauphin, ministre des finances.

MAURICE RENAUD.

DÉPÊCHES DE LA « TRIBUNE »

Par fil télégraphique spécial

L'EXPULSION DE M. ANTOINE

Nancy, 2 avril.

Le rédacteur en chef du *Courrier de Meurthe-et-Moselle* a eu une entrevue avec M. Antoine qui lui a raconté ainsi son expulsion : Il se trouvait avant-hier soir au café Turc, à Metz, avec des amis, lorsqu'un agent de la police secrète survint, prit une chape, puis sortit. Presque aussitôt un inspecteur de police entra et invita M. Antoine à le suivre pour une communication le concernant. M. Antoine fut entouré de quatre agents au sortir du café et conduit au commissariat de police où il reçut notification d'une dépêche ordonnant son expulsion immédiate du territoire alsacien-lorrain. M. Antoine, ayant demandé et obtenu de voir sa famille avant son départ, fut accompagné chez lui par des agents ; puis, sur la manifestation de son désir d'aller en France, il fut embarqué dans le train de minuit, sous la surveillance de trois inspecteurs de police.

Quelques instants après, M. Antoine descendait à Pagny, tout ému de la mesure brutale qui lui a fait quitter précipitamment Metz où il laisse sa famille et sa petite fille souffrante. M. Antoine n'a pris encore aucune décision sur sa conduite future ; il

ignore s'il conservera son mandat de député ou s'il le résignera. Il ne prendra un parti quelconque qu'après s'être entendu avec ses collègues de l'Alsace-Lorraine. M. Antoine est arrivé hier soir à Nancy ; il y restera un jour ou deux, puis il se dirigera sur Paris.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 2 avril.

Le conseil des ministres s'est réuni, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. Goblet, président du conseil, a présenté à la signature du président de la République le décret de dissolution du conseil municipal de Saint-Ouen.

M. Dauphin, ministre des finances, a annoncé qu'il demanderait, aujourd'hui, à la Chambre, de nommer la commission du budget avant les vacances.

M. le général Boulanger a soumis à la signature de M. Grévy la nomination au grade de général de brigade M. le colonel d'artillerie Saint-Germain.

Le nouveau général ira à Belfort.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

DANS LES COULOIRS

Paris, 2 avril.

Les couloirs sont peu animés. On s'occupe de la nomination de la commission du budget.

On sait que le gouvernement demandera à la fin de la séance d'aujourd'hui que cette nomination ait lieu lundi prochain.

SÉANCES DE COMMISSIONS

Paris, 2 avril.

Les commissions réunies aujourd'hui sont en petit nombre et n'ont examiné que des projets peu intéressants, sauf la commission sur le régime des sucres, qui a délibéré sur la taxe supplémentaire de 10 fr. par 100 kilos, proposée sur tous les sucres.

LES POURSUITES CONTRE M. DOUVILLE

Paris, 2 avril.

On pense généralement dans les groupes parlementaire que le garde des Sceaux déposera une demande d'autorisation de poursuites contre M. Douville-Maillefeu, mais que la majorité s'opposera à ces poursuites.

COMMISSION SÉNATORIALE DU BUDGET

Paris, 2 avril.

Le Sénat a procédé à l'élection des membres de la commission des finances pour le budget de 1888.

Ont été élus :

MM. Peyrat, Léon Say, Leguay, Cordier, Cuviniot, Tirard, Marcon, Magnin, Teyssier de Bort, Loubet, Barbet, Merlin, Gouin, de Freycinet, Hugot, Devès, Marion, Boulanger.

LE CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION

Paris, 2 avril.

Dans sa séance, le bureau de la Gauche radicale a décidé de proposer, lundi, la formation d'un Comité radical ayant des ramifications dans les départements, pour célébrer le centenaire de la Révolution.

L'ORGANISATION MUNICIPALE DE PARIS

Paris, 2 avril.

La Commission sénatoriale de l'organisation municipale de Paris s'est réunie aujourd'hui.

Elle persiste à être favorable au projet.

Feuilleton de LA TRIBUNE du 3 Avril 1887

GERMINAL

PAR

ÉMILÉ ZOLA

TROISIÈME PARTIE

Alzire approuvait de la tête. Lénore et Henri, saisis de cet orage, pleuraient tout bas, tandis que la mère, maintenant, énumérait leurs malheurs : d'abord, Zacharie qui avait fallu marier ; puis, le vieux Bonnemort qui était là, sur sa chaise, avec ses pieds tordus ; puis, Jeanlin qui ne pourrait quitter la chambre avant dix jours, les os mal recollés ; et, enfin, le dernier coup, cette garce de Catherine partie avec un homme ! Toute la famille se cassait. Il ne restait que le père à la fosse. Comment vivre, sept personnes,

sans compter Estelle, sur les trois francs du père ? Autant se jeter en chœur dans le canal.

— Ça n'avance à rien que tu te ronges, dit Maheu d'une voix sourde. Nous ne sommes pas au bout peut-être.

Etienne, qui regardait fixement les dalles, leva la tête et murmura, les yeux perdus dans une vision d'avenir : — Ah ! il est temps, il est temps !

QUATRIÈME PARTIE

I

Ce lundi-là, les Hennebeau avaient à déjeuner les Grégoire et leur fille Cécile. C'était toute une partie projetée : en sortant de table, Paul Négrel devait faire visiter à ces dames une fosse, Saint-Thomas, qu'on réinstallait avec luxe. Mais il n'y avait là qu'un aimable prétexte, cette partie était une invention de madame Hennebeau, pour hâter le mariage de Cécile et de Paul.

Et, brusquement, ce lundi même, à quatre heures du matin, la grève venait d'éclater. Lorsque, le 1^{er} décembre, la Compagnie avait appliqué son nouveau système de salaire, les mineurs étaient restés calmes. A la fin de la quinzaine, le jour de la paye, pas un n'avait fait la moindre réclamation.

Tout le personnel, depuis le directeur jusqu'au dernier des surveillants, croyait le tarif accepté ; et la surprise était grande, depuis le matin, devant cette déclaration de guerre, d'une tactique et d'un ensemble qui semblaient indiquer une direction énergique.

A cinq heures, Dansaert réveillait M. Hennebeau pour l'avertir que pas un homme n'était descendu au Voreux. Le coron des Deux-Cent-Quarante, qu'il avait traversé, dormait profondément, fenêtres et portes closes. Et, dès que le directeur eut sauté du lit, les yeux gros encore de sommeil, il fut accablé de quart d'heure en quart d'heure, des messages accourant, des dépêches tombant sur son bureau, dru comme grêle. D'abord, il espérait que la révolte se limitait au plus graves à chaque minute : c'était Mirou, c'était Crèvecoeur, c'était Maifreniers, ou il n'avait paru que les pafreux ; c'étaient la Victoire et Feutry-Cantel, les deux fosses les mieux disciplinées, dans lesquelles la descente se trouvait réduite d'un tiers ; Saint-Thomas seul avait son monde au complet et semblait demeurer en dehors du mouvement. Jusqu'à neuf heures, il dicta des dépêches, télégraphiant de tous côtés, au préfet de Lille, aux régisseurs de la Compagnie, venant les autorités, demandant des ordres. Il avait envoyé Négrel faire le

tout des fosses voisines, pour avoir des renseignements précis.

Tout d'un coup ; M. Hennebeau songea au déjeuner ; et il allait envoyer le cocher avertir les Grégoire que la partie était remise, lorsqu'une hésitation, un manque de volonté l'arrêta, lui qui venait, en quelques phrases brèves, de préparer militairement son champ de bataille. Il monta chez madame Hennebeau, qu'une femme de chambre achevait de coiffer, dans son cabinet de toilette.

— Ah ! ils sont en grève, dit-elle tranquillement, lorsqu'il l'eut consultée. Eh bien ! qu'est-ce que cela nous fait ? Nous n'allons point cesser de manger, n'est-ce pas ?

Et elle s'entêta, il eut beau lui dire que le déjeuner serait troublé, que la visite à Saint-Thomas ne pourrait avoir lieu : elle trouvait une réponse à tout, pour quoi perdre un déjeuner déjà sur le feu ? et quant à visiter la fosse, on pouvait y renoncer ensuite, si cette promenade était vraiment imprudente.

Du reste, reprit-elle, lorsque la femme de chambre fut sortie, vous savez pourquoi je tiens à recevoir ces braves gens. Ce mariage devrait vous toucher plus que les bêtises de vos ouvriers... Enfin, je le veux, ne me contrariez pas.

La regarda, agité d'un léger tremblement, et son visage dur et fermé d'homme de discipline exprima la se-

crète douleur d'un cœur meurtri. Elle était restée les épaules nues, déjà trop nue, mais éclatante et désirable encore, avec sa carrure de Cérés dorée par l'automne. Un instant, il dut avoir le désir brutal de la prendre, de rouler sa tête entre les deux seins qu'elle étalait, dans cette pièce tiède, d'un luxe intime de femme sensuelle, et où traînait un parfum irritant de musc ; mais il se recula, depuis dix années le ménage faisait chambre à part.

— C'est bon, dit-il en la quittant. Ne décommodons rien.

M. Hennebeau était né dans les Ardennes. Il avait eu les commencements difficiles d'un garçon pauvre, jeté orphelin sur le pavé de Paris. Après avoir suivi péniblement les cours de l'Ecole des Mines, il était, à vingt-quatre ans, parti pour la Grand-Combe, comme ingénieur du puits Sainte-Barbe. Trois ans plus tard, il devint ingénieur divisionnaire, dans le Pas-de-Calais, aux fosses de Marles ; et ce fut là qu'il se maria, épousant, par un de ces coups de fortune qui sont la règle pour le corps des mines, la fille d'un riche filateur d'Arras. Pendant quinze années, le ménage habita la même petite ville de province, sans qu'un événement rompît la monotonie de son existence, pas même la naissance d'un enfant. Une irritation croissante détachait madame Hennebeau, élevée dans le respect de l'argent, dé-

daigneuse de ce mari qui gagnait durement des appointements médiocres, et dont elle ne tirait aucune des satisfactions vaniteuses, rêvées en pension. Lui, d'une honnêteté stricte, ne spéculait point, se tenait à son poste, en soldat. Le désaccord n'avait fait que grandir, aggravé par un de ces singuliers malentendus de la chair qui glacent les plus ardents : il adorait sa femme, elle était d'une sensualité de blonde gourmande, et déjà ils couchaient à part, mal à l'aise, tout de suite blessés. Elle eut dès lors un amant, qu'il ignora. Enfin, il quitta le Pas-de-Calais, pour venir occuper à Paris une situation de bureau, dans l'idée qu'elle lui en serait reconnaissante. Mais Paris devait achever la séparation, ce Paris qu'elle souhaitait depuis sa première poupée, et où elle se lava en huit jours de sa province, élégante d'un coup, jetée à toutes les folies luxueuses de l'époque. Les dix ans qu'elle y passa furent remplis par une grande passion, une liaison publique avec un homme, dont l'abandon faillit la tuer. Cette fois le mari n'avait pu garder son ignorance, et il se résigna, à la suite de scènes abominables, désarmé devant la tranquille inconscience de cette femme qui prenait son plaisir où elle le trouvait.

(A suivre.)

La commission chargée d'examiner le projet sur le conseil général est favorable à la séparation des conseils.

LES CARGAISONS FLOTTANTES

Paris, 2 avril.
On assure que MM. Dauphin, Deville et Lockroy seraient d'accord pour déposer un projet de loi tendant à accorder aux cargaisons flottantes des exemptions de l'exemption primitive proposée par la Commission des douanes.

Aux termes de la rédaction rejetée par la Chambre, toutes cargaisons qui par leur connaissance pourraient justifier qu'elles avaient été embarquées avant le 30 novembre 1887 devaient être exemptées de la surtaxe.

LES CHARBONS FRANÇAIS

Paris, 2 avril.
M. Granet ministre des postes et télégraphes, a donné satisfaction à l'amendement de M. Laur, en déclarant qu'ainsi qu'il l'avait fait pour les transatlantiques, il obtiendrait que la Compagnie des Messageries maritimes s'approvisionnât dans les ports en charbons français. De la sorte, la marine de l'Etat, les Transatlantiques et les Messageries ne consomment que du combustible français, et il y a lieu de penser que la production houillère augmentera.

LA GAUCHE RADICALE

Paris, 2 avril.
Les membres de la gauche radicale de la Chambre se sont réunis aujourd'hui, sous la présidence de M. Juillien. Le groupe a adopté à l'unanimité la demande de nomination d'une commission chargée d'examiner toutes les questions coloniales.

Cette résolution sera signée par quarante membres et déposée sur le bureau de la Chambre.

Elle rentre dans le système des grandes commissions parlementaires.

LA DROITE ET LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 2 avril.

Après entente entre les diverses fractions qui la constituent, la droite a décidé qu'elle demanderait la nomination de la commission du budget au scrutin de liste et en séance.

LA CHAMBRE

Séance du 2 avril.

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Après la lecture du procès-verbal, qui est adopté, la Chambre examine plusieurs projets d'intérêt local.

Elle prend en considération une proposition tendant à modifier la loi de 1835, sur la culture des tabacs indigènes.

Puis la Chambre autorise M. Millard à accepter 1,800,000 francs offerts par la chambre de commerce de Rouen pour la réfection des digues de la Basse-Seine.

Demande en autorisation de poursuite

Le président annonce qu'il a reçu une demande en autorisation contre deux députés.

M. Emanuel Arène demande que la Chambre connaissant dans tous ses détails l'incident, dont il est question, procède immédiatement à la discussion.

M. Paul de Cassagnac déclare — sans trouver du reste de contradictoire — être expert en la matière. Il demande la nomination d'une commission, car il est toujours grave de suspendre l'immunité parlementaire.

L'orateur demande à la Chambre de statuer d'urgence.

La Chambre, consultée, décide le renvoi aux bureaux pour l'élection d'une commission.

Le président annonce qu'il a reçu de M. de Douville-Maillefeu une lettre qui sera communiquée à la commission.

Les Messageries maritimes

La Chambre reprend la suite de la discussion sur la convention signée par M. Granet avec les messageries maritimes.

M. Hanotaux désire présenter des observations sur la durée du contrat qu'il trouve trop longue, étant donné les transformations rapides que subit la navigation sous l'influence des progrès de la science.

C'est pour cela que les vitesses qu'on peut accepter aujourd'hui seraient insuffisantes demain.

Examinant ensuite les itinéraires, il croit que des besoins nouveaux pourraient surgir incessamment.

Il est nécessaire par conséquent de laisser la porte ouverte aux exigences de l'avenir.

L'orateur conclut en demandant que le gouvernement puisse reprendre sa liberté

dans six ou huit ans, et que les services de Constantinople et de Jérusalem soient mieux définis.

M. Granet répond que la durée de quinze ans est normale pour des traités de cette nature. Il croit que le traité de 14 neufs est supérieur à celui de 14 Constantino et de Syrie. Ils ont été rigoureusement exécutés.

En cas de force majeure ou d'événements imprévus, le ministre restera maître de la situation avec son collègue des affaires étrangères.

M. Félix Faure qu'on s'habitue à voir monter à la tribune quand M. Granet en descend, entretient une fois de plus ses collègues des inconvénients que présenterait, selon lui, pour le service l'établissement d'une escale à la Réunion et du désavantage sensible qui résulterait pour notre commerce d'exportation du fret plus coûteux que celui des Compagnies anglaises.

La discussion générale est close.

M. Ménilon demande le renvoi à la commission.

La chambre repousse la proposition Ménilon par 483 voix contre 51.

Le passage à la discussion des articles est décidé.

M. Pierre Ailye retire son amendement modifiant les itinéraires.

M. Ménilon demande le maintien du double service de Bordeaux à la Plata.

M. Granet repousse cette demande qui occasionnerait une augmentation de 800,000 francs.

La compagnie aura du reste intérêt à conserver le service.

L'amendement Ménilon est repoussé sur les promesses faites par M. Granet, l'amendement sur l'emploi du charbon indigène est retiré.

Discussion des articles

Sur l'article 1^{er}, M. Dupuy présente des observations relatives au service médical des médecins embarqués à bord et qui souvent ne sont pas diplômés. Cela est grave et, en cas d'épidémie, les cahiers des charges ne présentent pas d'indication sur ce point.

Il propose un article additionnel pour combler cette lacune.

M. Granet répond que le diplôme est exigé depuis 1886.

M. Dupuy retire son amendement.

M. de la Peronnays demande que la répartition des mers entre les ports d'attache ne soit pas modifiée et que les navires passant par le canal de Panama partent de St-Nazaire.

M. Dureau de Vaulcomte parle en faveur de la Réunion dans l'intérêt des lignes de la côte occidentale d'Afrique pour favoriser l'essor de la colonie.

M. Granet répond que la Réunion sera tête de ligne et possèdera un dépôt de charbon.

L'article 1^{er} est voté.

M. Jules Gros retire son amendement sur les colis postaux.

M. Dupuy (Haute-Loire) demande que les commandants soient tous français, et que le commandement soit réparti par moitié entre les marines marchande et militaire.

M. Granet répond qu'il est impossible de réglementer le service de la Compagnie.

L'amendement est repoussé par 410 voix contre 87.

Après l'adoption de l'article 2, l'ensemble de la loi est voté.

La Commission du budget.

M. Dauphin demande à la Chambre de se prononcer sur la nomination de la prochaine commission du budget.

M. Floquet dit qu'il a reçu de M. Laur une proposition demandant la fixation à lundi de cette élection, et de M. Rouvier une autre proposition demandant que la commission soit élue au scrutin de liste.

M. Rouvier déclare que sa proposition n'attaque pas l'ancienne commission du budget, puisqu'elle est signée par dix membres de cette commission.

L'admission de la minorité répond au sentiment de la justice.

M. Madier-Montjau combat la proposition Rouvier comme injurieuse pour l'ancienne commission. Il préfère la nomination par les bureaux où le candidat explique ses théories. Il dit à propos de l'admission de la minorité que la majorité irait contre la volonté des électeurs en la prononçant.

M. Jolibois demande ce que M. Rouvier entend par « une part équitable faite à la minorité ». Il dit que la droite doit exiger la proportionnalité.

La proposition Rouvier est mise aux voix.

Après une épreuve douteuse, le pointage donne 274 voix pour, 249 voix contre.

La Commission du budget sera donc nommée lundi prochain, au scrutin de liste.

La séance est levée à 7 h. 20.

LE SÉNAT

Séance du 2 avril.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

La séance est ouverte à 3 heures.

Après l'adoption du procès-verbal, portant ouverture, au budget de la marine, des colonies, sur l'exercice 1886, d'un crédit extraordinaire de 100,000 francs, à titre de subvention accordée à la compagnie de Mayotte

pour réparation des désastres causés par l'ouragan et les inondations d'août 1885.

M. Fressange demande l'abrogation de la loi du 30 octobre 1886 sur l'enseignement primaire (Russe).

Le Sénat examine ensuite le projet adopté par la Chambre tendant à autoriser la ville de Cahors à emprunter 300,000 fr. et à s'imposer extraordinairement.

M. de Gavardie réplique que Cahors se donne le luxe d'avoir un lycée de filles, n'ayant ni marché ni pavé.

Il dit qu'une subvention, c'est ainsi qu'on arrive à obtenir des petites dotations énormes.

La clôture est prononcée. Les articles du projet sont adoptés.

M. de Gavardie parle sur l'ensemble du projet.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

M. Georges Martin dépose ensuite son rapport sur l'organisation du conseil général de la Seine.

M. Songeon demande qu'on en fasse lecture.

Le Sénat consulte s'y oppose.

M. de Marcère dépose le rapport sur les conventions conclues entre la France, la Belgique et le Luxembourg.

L'urgence est déclarée et la discussion fixée à lundi.

M. de Gavardie demande à interpellier M. Berthelot sur la situation des aspirants instituteurs.

Le Président répond que l'interpellation aura lieu après la réponse du ministre, qui fixera le jour.

M. de Gavardie insiste.

Le Sénat fatigué lui retire la parole.

La séance est levée à 5 h. 03.

INFORMATIONS

LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Paris, 2 avril.
On assure que tous les employés civils du ministère de la guerre seront remplacés progressivement et sous peu par des militaires en activité de service.

LA LIGUE LIBRE-ÉCHANGISTE

Paris, 2 avril.
Le comité chargé d'organiser la ligue contre les droits sur le blé et la viande a convoqué tous les sénateurs qui ont voté contre la surtaxe à une nouvelle réunion qui aura lieu lundi soir 4 avril, à la mairie du IX^e arrondissement, rue Drouot. Dans cette réunion, les sénateurs et députés présents auront à approuver les décisions prises par le comité.

LA QUESTION DES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 2 avril.
Les patrons des bureaux de placement ont été reçus par MM. Maillard, Basly et Camélinat. Ils demandent à être protégés contre les violences dont ils sont l'objet et se déclarent prêts à accepter la suppression du décret de 1852. En attendant, toutefois, ils veulent bénéficier du droit commun.

M. Maillard a répondu que les députés n'encourageront jamais la violence. Il a ajouté que la question sera, du reste, examinée par le Parlement et qu'un projet de loi sera déposé par les députés ouvriers.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

L'ORGANISATION D'ALSACE-LORRAINE

Berlin, 2 avril.
La Post dans une note officielle déclare qu'il n'est nullement question de supprimer le poste de statthalter de l'Alsace-Lorraine. M. de Hohenlohe retourne du reste aujourd'hui même à Strasbourg.

Le journal officiel du gouvernement d'Alsace-Lorraine, la *Landeszeitung*, déclare également que ni le statthalter, ni le ministère particulier d'Alsace-Lorraine, ni la Délégation ne seront supprimés.

AU FOLKETHING DANOIS

Copenhague, 2 avril.
Le Folkething a élu pour président M. Hoegobro, et pour vice-président M. Boisen.

TROUBLES A SMYRNE

Constantinople, 2 avril.
Des troubles sérieux ont éclaté à Smyrne. La population grecque ayant brisé à coups de pierre les vitres de la maison occupée par les missionnaires américains, ceux-ci ont télégraphié à la légation des États-Unis à Constantinople. La légation a décidé l'envoi à Smyrne d'un navire de guerre américain et a adressé des représentations à la Porte.

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR GUILLAUME

Berlin, 2 avril.
L'amélioration de la santé de l'empereur persiste; ses forces ne reviennent cependant que très lentement.

LA RUSSIE ET L'EXPOSITION DE 1889

Londres, 2 avril.
S'il faut en croire le correspondant viennois du *Times*, la Russie aurait refusé catégoriquement de prendre part à l'Exposition de 1889.

L'ATTENTAT DE GATCHINA

Londres, 2 avril.
Le *Morning Post* maintient l'exactitude de l'attentat de Gatchina.

Le correspondant viennois de ce journal aurait entendu un diplomate étranger, revenant de Saint-Petersbourg, faire un tableau effrayant de la situation intérieure en Russie.

Les journaux allemands de Berlin que l'attentat est universellement démenti.

DÉLIT DE PRESSE

Postdam, 2 avril.
La cour d'appel de Potsdam vient de condamner le jugement rendu en première instance et qui condamnait à six semaines de prison le rédacteur en chef des *Nouvelles de Potsdam*, qui avaient annoncé que le tsar avait tiré sur l'attaché militaire allemand Villame.

L'AMNISTIE DES GRÉVISTES BELGES

Bruxelles, 2 avril.
Un meeting en faveur de l'amnistie des grévistes condamnés à la suite des troubles de mars 1886 a eu lieu hier à Bruxelles, sous la présidence de M. le sénateur Crocq.

L'assemblée a voté à l'unanimité un ordre du jour en faveur de l'amnistie.

LA CRISE ITALIENNE

Rome, 2 avril.
Le bruit le plus accrédité aujourd'hui est que MM. Zanardelli et Crispi ont été victimes d'une nouvelle mystification de M. Depretis.

On affirmait que les offres qui leur ont été faites avaient pour unique but d'amener la droite et les dissidents à faire des concessions pour appuyer un ministère Depretis ayant la droite pour base.

Un des chefs de la gauche assure, dit le *Secolo*, que tout ceci finira comme la première fois, par un fiasco complet.

Voir nos dernières Dépêches

A LA 3^e PAGE

CONGRÈS

DES SYNDICATS OUVRIERS

La Commission exécutive du Congrès des syndicats ouvriers tenu à Lyon, nous communique la circulaire suivante qu'elle nous prie de publier dans nos colonnes.

Aux ouvriers syndiqués de France

Chers concitoyens,
Par deux récentes circulaires envoyées à tous les syndicats français, ayant pour objet la fondation d'une fédération nationale ouvrière, la Commission exécutive des résolutions a fait savoir à tous les syndicats ouvriers que le congrès tenu à Lyon en octobre 1886 a résolu en principe de grouper dans une vaste association tous les syndicats professionnels exclusivement ouvriers.

Dans la première de ces circulaires nous avons fait notre possible pour faire comprendre aux syndicats la nécessité urgente qu'il y a pour eux de se fédérer tous ensemble pour lutter plus avantageusement contre la rapacité patronale, rien n'a été omis pour les éclairer.

Dans la deuxième, à laquelle était joint le bulletin d'adhésion, nous insistions encore sur l'urgence de l'établissement de cette fédération, et nous avions pour terminer, invité avec encore plus d'insistance les syndicats à y adhérer en leur disant que, seuls, les syndicats adhérents à la fédération nationale pourraient participer au prochain congrès qui aura lieu en septembre dans une ville industrielle du centre de la France.

CITOYENS
Deux mois sont écoulés depuis l'envoi de la dernière circulaire et, quoique nous ayons reçu à ce jour 176 adhésions de Syndicats de différents lieux, nos espérances ne se sont pas réalisées au gré de nos desirs.

Il est vrai que nous avons beaucoup de promesses d'adhésion sur les quelles nous pouvons absolument compter, et tout nous porte à croire que d'ici à la fin d'avril le nombre aura doublé. Mais qu'est-ce que 300 syndicats fédérés, alors que l'on compte en France environ 1,200 syndicats, sur le nombre duquel nous n'avons, il faut le dire, que 850 adresses à l'heure présente.

En présence du petit nombre d'adhésions reçues, nous nous sommes demandé quelles en sont les causes et pourquoi, malgré que le besoin d'union se fasse si vivement sentir, les syndicats restent isolés les uns des autres, sans forces, sans cohésions, sans appui moral, dans la situation de combattants isolés, devant vaincu avant même que d'avoir engagé la bataille, pour quoi, la solidarité ouvrière, ce levier si puissant que leur permettrait de briser avec

la plus grande facilité, tous les obstacles qui s'opposent à l'affranchissement des travailleurs, ils restent assujettis à toutes les routines, continuent d'être à l'écart de la vie sociale, absolument rien en dehors de l'intérêt corporatif.

Pourquoi ? Un mot, ils ne comprennent pas, que seul l'intérêt général doit être le but poursuivi sans relâche par tous les travailleurs intelligents, parce que seul cet intérêt, bien compris peut donner satisfaction aux intérêts particuliers.

Il est cependant temps de mettre un terme à la cruelle insolidarité qui jusqu'à ce jour n'a que trop prévalu dans les conseils intéressés de la conscience individuelle.

Pénétré de cette vérité, nous venons encore une fois vers vous, exploités de l'usine et de l'atelier, insister à nouveau pour que vous ne restiez pas en dehors de cette organisation, destinée à nous émaner, à nous unir, à nous donner la formidable puissance du capital centralisé. Le travail ne peut plus, comme par le passé, se traîner dans l'ornière pestilentielle de chacun pour soi et du hasard pour tous, en présence de l'extension plus en plus grande du machinisme, il faut, sous peine d'être réduit avant peu à l'état de bête de somme, réagir vigoureusement contre la tendance qui pousse les êtres à ne rien voir en dehors du cercle restreint de leur intérêt personnel, intérêt savamment développé par les jouissances du jour, parce qu'il est contraire aux véritables intérêts du plus grand nombre, et que détruit, il n'y aurait plus possibilité pour eux d'exploiter leurs semblables. Contre l'avidité de ces faiseurs de pauvres, la classe ouvrière toute entière doit se liguer, en se groupant en partie de classe, sous le drapeau de la fédération nationale des syndicats ouvriers.

Aux mirifidèles infimes qui ont l'aplomb pyramidal d'affirmer que cette fédération n'est pas née viable, parce qu'elle est sortie d'un congrès qui s'est prononcé pour l'union, nous disons que l'union est la base de tout travail même par la force, répondu par le dédain le plus méprisant.

Ces mercenaires du journalisme vernal, à la solde des exploités, sont payés pour battre en brèche l'organisation de cette fédération; car les capitalistes ont immédiatement compris combien serait redoutable pour eux une organisation ouvrière aussi colossale, pouvant entreprendre, conduire et faire réussir les plus graves menaces.

Mais la lutte entre le capital et le travail verra quand même la victoire de ce dernier, quel que puissent être les défenseurs du premier.

Le monstre qui a nom égoïsme, et que personne si bien la bourgeoisie, actuelle, qui profite de notre manque d'entente pour nous exploiter sans cesse, sera étouffé dans les bras puissants du jeune socialisme naissant, à la force exploitée de l'homme par l'homme, qui a lieu de nos jours, succéderont des jours meilleurs pour les prolétaires. Sous le drapeau du socialisme scientifique, la lutte pour l'existence sera placée à l'aide pour l'existence; mais pour arriver à ce degré de civilisation, il faut s'unir pour y travailler.

Aux grotesques et ridicules affirmations de réthoriciens ambulants, nous prêchant l'harmonie des intérêts entre le capital et le travail, entre les patrons et les ouvriers. Opposons, avec la logique la plus inflexible, ce que chacun de nous est à même de constater, c'est l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs, sur un terrain précis à cette union, de même qu'aux reptiles de la presse, valets des gouvernements, à l'antagonisme de plus en plus croissant de ces deux facteurs de la richesse sociale, nous montrant ainsi que le seul et unique remède à cette situation est une transformation économique.

Aux dissolvants, qui, pour de mesquines questions de chapelles, s'opposent à l'union fraternelle des travailleurs

ÉLECTIONS MUNICIPALES
A LYON

Réunion à la salle Fredonnière

Une importante réunion électorale avait lieu hier dans la sixième arrondissement. La salle était comble quoique spacieuse.

Le citoyen Collard est nommé président avec les citoyens Magnin et Rive pour assesseurs et Qénat pour secrétaire.

Le citoyen Deschamps lit le rapport de la Commission des réunions de la salle Piat. Après cette lecture le président invite les deux comités à prendre place au bureau.

Lecture est ensuite donnée par le citoyen Deschamps du mandat proposé aux candidats.

Une discussion s'engage sur l'article 1 et à la suite des explications fournies par plusieurs orateurs, cet article est adopté.

Vient ensuite une discussion ardue, celle des armées permanentes. Elle souève d'assez vives protestations pour et contre, et finalement cette demande d'abolition est repoussée, vu la situation de l'Europe en armes.

Le citoyen Payan demande que l'élu soutienne au Conseil la question de réduction des heures de travail dans les ateliers. Cette proposition, prise en considération, est adoptée.

Un autre sujet provoque un débat assez passionné. C'est celui de la politique d'aventures et de conquêtes lointaines entreprises par le ministère Ferry. Le citoyen Vincent doit prendre en mains cette mauvaise cause, qui est encore rendue bien plus difficile par les explications données par les citoyens Deschamps et Rive, qui la combattent avec des arguments décisifs, contre lesquels l'éloquence de ses partisans Chant et Escut, ne peut prévaloir sur l'assemblée qui la condamne.

On passe ensuite à la question de l'emprunt municipal, que soutient encore le citoyen Vincent. Le citoyen Deschamps en a fait une bonne raison, vu la situation financière de notre ville. Toute demande d'emprunt est rejetée, ainsi que la subvention pour les théâtres.

Sont nommés membres de la commission, les citoyens Deschamps, Sirand, Bruyat, Vincent, Charvet, Ribard, Fillon, Boher, Schandler, Collard et Bernard.

La séance est levée à minuit.

GRANDE RÉUNION D'AUJOURD'HUI

Salle du Petit-Alcazar, 84, rue du Noir.

Union électorale des Républicains socialistes du 3^e arrondissement. — La commission, nommée à la réunion publique du 31 mars, convoque tous les électeurs du 3^e arrondissement à une réunion publique, qui aura lieu lundi 4 avril, à 8 heures du soir.

Ordre du jour :

1^{re} Lecture du procès-verbal de la réunion du 31 mars ;

2^e Discussion du programme et du mandat municipal ;

3^e Présentation des candidats et choix définitif ;

4^e Propositions diverses.

Pour la commission :

Le Secrétaire provisoire, RICHARD, N. B. — Il sera perçu 15 centimes pour frais d'organisation.

LYON ET LE RHONE

Concert-conférence suivi de tombola (Villa des Fleurs). — Nous rappelons de nouveau que le Cercle d'études des Droits de l'Homme, 2, rue Montebello, donnera dimanche 3 avril, à 1 heure précise, un concert-conférence suivi de tombola au bénéfice de sa bibliothèque.

La conférence sera faite par le citoyen Simyan, député de Saône-et-Loire, qui traitera du PACTE DE FAMILLE. On peut se procurer des billets aux adresses suivantes : au siège du Cercle, rue Montebello, 2 ; au Cercle des travailleurs, cours Vitton, 17 ; au Cercle de Saint-Just, rue des Fossés-de-Trien, 20 ; chez les citoyens Gachet, cours de la Liberté, 89, et Badin, chemin du Sacré-Cœur, 121.

Cours pour les bédouins. — Demain, à l'hôtel Collet, M. le Dr Chervin, directeur de l'Institution des bédouins, de Paris, recommencera ses leçons de prononciation dans les cas qui paraissent les plus désespérés. C'est ainsi que tous les ans, à la fin du cours qui dure vingt jours, on voit parler librement et agréablement quantité de gens qui viennent d'être exemptés du service militaire pour cause de bégaiement.

Nouvelles militaires. — 14^e corps d'armée. — Par décision du ministre de la guerre, en date du 28 mars 1887 :

M. Majesté, major du 96^e régiment d'infanterie, est nommé à un emploi de chef de bataillon dans le régiment, en remplacement de M. Muller, qui permuta avec lui.

M. Tignol, major du 97^e régiment d'infanterie, est nommé à un emploi de chef de bataillon dans le 14^e régiment de même arme, en remplacement de M. de Chaussement, qui permuta avec lui.

M. Monin, lieutenant au 27^e régiment d'infanterie, passe au 121^e régiment de même arme, en remplacement de M. Carvet, mis hors cadre.

Conseil municipal. — Mardi 5, et à 8 heures, séance publique du Conseil municipal, à l'hôtel de ville.

Protestation des Italiens. — Hier, brasserie Bellard, 400 Italiens se réunirent pour protester contre l'annexion de la partie de l'Italie qui est devenue française.

Le président, dans un discours très imagé, explique le but de la réunion, qui est une protestation contre la politique antifrancophile de Depretis et Robilant ; il rappelle Solferino et Magenta et dit qu'il faut se souvenir des sympathies de Garibaldi pour la France, il conclut sur la nécessité de l'union des races latines.

Le citoyen Bizzetti proteste énergiquement contre l'annexion de l'Italie avec l'Allemagne, et surtout de l'hospitalité bienveillante que la France offre au peuple italien.

Le citoyen Marescotti dit que la race latine et la race celtique ne sont pas faites pour s'entendre et que c'est la faute de la royauté si une pareille politique est suivie, car elle veut avoir tout une guerre continuelle avec la République française.

Berti dit qu'il ne faut pas oublier les ou-

trages de l'Autriche, pas plus qu'il ne faut oublier les services de la France en 1859.

Herbols rappelle les journées de Milan et termine en faisant des vœux pour la future République italienne.

Rossi cite Silvio Pellico et Marin, qui, dans leurs tombes, doivent tressaillir d'indignation devant la politique des Robilant et Depretis.

Menni proteste contre le jésuitisme italien, qui a inventé Massoul, comme Eery a inventé le Tonkin pour absorber l'idée républicaine et ruiner le pays.

Lilla fait l'éloge de la France pour l'hospitalité qu'elle donne aux Italiens ; il termine en disant que l'Italie aura bientôt, elle aussi, sa république. La salle retentit du cri de : Vive la République franco-italienne ! Le président donne lecture de l'ordre du jour suivant :

« La colonie italienne de Lyon proteste énergiquement contre l'annexion austro-allemande ; la colonie ne sera jamais solidaire des actes d'un tel gouvernement, qui règne par la terreur et l'échafaud ! » D'ordre du jour est acclamé par des braves frénétiques. « Guerre à l'Allemagne ! A bas la Prusse et l'Autriche ! Vive la France républicaine ! » tels sont les cris qui se font entendre dans la salle et au dehors.

Puis, deux jeunes fillettes, vêtues de blanc avec une cocarde aux couleurs italiennes, font une quête au bénéfice du Puits-Châtel et des tremblements de terre. Cette quête a produit la somme rondelette de 41 francs.

Six membres de la colonie sont nommés pour porter au consulat italien le résultat de la réunion.

Monuments historiques. — Le Journal officiel publie aujourd'hui la loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique.

A la suite de cette loi, une annexe indique quels sont les monuments classés comme historiques. Voici les mentions intéressantes notées.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Rhône

Chaponost et Bonnaire. — Restes de l'aqueduc du mont Pila.

Lyon. — Conserve d'eau dite les Bains romains, dans le nouveau séminaire.

MONUMENTS DU MOYEN-ÂGE, DE LA RENAISSANCE ET DES TEMPS MODERNES

Belleville-sur-Saône. — Eglise.

Châillon-d'Azergues. — Eglise.

Solignat. — Eglise.

Villefranche. — Eglise.

Villeneuve. — Cathédrale de Saint-Jean, église de Saint-Martin-d'Ainay, de Saint-Isidore, de Saint-Nizier, de Saint-Paul, ancienne manécanterie, Hôtel de ville.

Conservatoire. — M. Léon Achard ancien ténor, qui a commencé sa carrière dans notre ville, dont son père était originaire, vient d'être nommé professeur d'opéra-comique au Conservatoire de Paris. Il remplace M. Mocker, qui était aussi d'origine lyonnaise.

Tué par son cheval. — Le nommé Bouvier, cultivateur à Rilleux, conduisait hier un cheval au labour. Tout à coup, l'animal lui porta au front une violente ruade qui tua net le pauvre Bouvier. Le docteur Bireaut, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès.

Société de Tir de Lyon. — Sur la demande d'une Société de Gymnastique, qui n'a pu, pour raisons financières, exécuter son tir à 200 mètres, au cours des trois séances de mars, la cible d'exercice à 200 mètres sera encore ouverte le dimanche 3 avril, toute la journée. Résultats à ce jour :

121 tireurs à 200 mètres, dont 41 admissibles à 300 mètres. Les 121 gymnastes ayant concouru appartiennent aux Sociétés suivantes :

La Lyonnaise, Touristes Lyonnais, La Française, l'Avant-Garde, l'Éclair et l'Étoile Lyonnaise ; les noms des admissibles à 300 mètres seront publiés ultérieurement et le tir d'exercice à cette distance aura lieu les dimanches 10, 17 et 24 avril.

Cercle d'études des Droits de l'Homme. — Nous remercions la lettre suivante que nous nous sommes permis d'insérer :

Monsieur le Président en chef du Journal de Lyon :

Le Cercle d'études des Droits de l'Homme demande l'hospitalité de vos colonnes pour remercier publiquement le général commandeur du beau volage dont il est fait mention dans le numéro d'hier, de votre estimable journal.

Nous remercions sincèrement ce généreux citoyen qui a guidé l'association.

Comme ce n'est pas par l'inspiration que les travailleurs savent se connaître leurs droits et leurs devoirs, le jour où cette instruction sera répandue à profusion, ce jour-là, seule la véritable République sociale existera.

Une fois encore, citoyen, merci.

Pour le Cercle et par ordre, Barthélemy ROUVIER

Le Cirque Raney. — M. Raney est parti hier soir pour Versailles, pour y débiter le 10 avril prochain, avec la troupe qu'il y a formée. L'énorme matériel du cirque est déjà en route.

Le cirque Raney se rendra de Versailles à Limoges, et de là, à Clermont-Ferrand, Lille, le Havre et enfin à Rouen, d'où il nous reviendra, l'automne prochain, à l'avenue de Saxe, avec une troupe dont les engagements sont déjà faits en partie et qui, paraît-il, sera véritablement hors ligne.

Incendies. — Un incendie s'est déclaré au deuxième étage, place Bellecour, chez le docteur Tessier. Le sergent Billaud, de la deuxième compagnie, aidé d'un ramoneur de la rue Rabelais, est parvenu à éteindre en peu de temps ce commencement d'incendie.

Rue de la Charité, 20, au sixième étage, un autre commencement d'incendie se déclarait et menaçait de devenir dangereux, quand les pompiers du poste voisin parvinrent après quelques minutes de travail à faire disparaître tout danger nouveau.

Mandat d'arrêt. — Joseph Ruet, teinturier, accusé de vol au préjudice de la maison Bourret, Roussel et Savignat, aux Charpenne, a été arrêté hier, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Guéz, juge d'instruction.

Ruet avait été condamné, le 28 mars, à quatre mois de prison pour le délit précité.

Musique du 92^e d'infanterie. — Programme du 3 avril. — Le Val d'Andorre, ouv. (Halévy). — Solo de Saxophone (Doni). — Les Erynnies, fant. (Massenet). — Fantaisie pour hautbois (Darmonet). — La Mœnzgarte, polka.

Place Bellecour, de 4 à 5 heures.

Impudence. — Un enfant de 14 ans, en s'amusant avec un pistolet, dans la rue Pouteau s'est gravement blessé à la cuisse.

Villeurbanne. — Fanfare de Villeurbanne. — Dimanche 3 avril, dernier grand bal de nuit, masqué et travesti, donné par la Fanfare de Villeurbanne.

banne, dans la nouvelle salle de M. Depas-sio à Villeurbanne. L'orchestre sera composé par toute la Fanfare (44 exécutants).

Targère. — Incendie. — Un incendie s'est déclaré dans le domicile de M^{me} Humbert à Targère, il a pu être promptement éteint avec l'aide des voisins.

Les causes du sinistre sont accidentelles et les pertes évaluées à 600 francs sont couvertes par une assurance.

Grand concert populaire. — Aujourd'hui dimanche, 3 avril, un grand concert populaire aura lieu à la brasserie du Rhône, à 8 heures du soir, en faveur de la Société du Son des écoles.

Villefranche. — Arrestation. — Le 28 mars, les nommés Pierre Gaidon, vingt-trois ans, et Claude Perroud, quarante-quatre ans, prévenus de vols et abus de confiance, ont été arrêtés en vertu de mandats d'arrêt décernés par M. le juge d'instruction de cette ville.

Ces deux individus ont été écroués à la maison d'arrêt.

Concours musical. — Le grand concours musical qui aura lieu à Villefranche les 14 et 15 août prochain, est en bonne voie de succès. Les adhésions parvenues jusqu'à ce jour sont très nombreuses et des Sociétés importantes ne se font pas inscrire.

Tribunal de commerce. Election d'un juge suppléant. — Le premier tour de scrutin qui a eu lieu le 20 mars dernier, n'a donné aucun résultat, dans notre ville. Le bureau n'a pu être formé, faute d'électeurs.

Le candidat qui se présentait, M. Deneu-Carré, n'a pas eu la bonne fortune de trouver un seul bulletin dans l'urne. C'était une preuve que cette candidature ne plaisait pas aux électeurs.

Aussi, pour le deuxième tour de scrutin, qui aura lieu aujourd'hui 3 avril, le commerce et l'industrie de Villefranche, doublures, teintures, filatures de coton, bâtiment, vins en gros, commerçants en détail, de toutes catégories, ont choisi à l'unanimité comme candidat aux fonctions de juge suppléant, M. Chézy-Giraud, filateur de coton. Sa grande honnêteté, sa pratique dans les affaires, l'estime et la considération de ses concitoyens, le recommandant à tous les électeurs qui, nous en sommes persuadés, voteront en masse pour lui.

Pont-Tramboise. — Incendie. — Le 30 mars un incendie a détruit un corps de bâtiment sis à Pont-Tramboise, occupé par plusieurs locataires et appartenant au sieur Dechavanne.

Le feu a pris naissance dans un grenier contenant du bois de chauffage, mais on ignore la cause. L'incendie s'est propagé avec une telle rapidité qu'il n'a pas été possible de rien sauver.

Les pertes évaluées à 50.000 francs sont couvertes par plusieurs compagnies.

ECHOS DES THÉÂTRES

Théâtre-Bellecour (Direction E. Simon). — Aujourd'hui dimanche 3 avril, avant-dernière représentation de M. Coquelin aîné, secrétaire de la Comédie Française, l'Avanture, comédie en quatre actes de M. Emile Augier. M. Coquelin aîné remplira le rôle d'Anibal.

Tartuffe, comédie en cinq actes, de Molière. M. Coquelin aîné remplira le rôle de Tartuffe.

Demain lundi 4 avril, irrévocablement dernière représentation de M. Coquelin aîné.

Les Fontaines merveilleuses

Le Gymnase nous a montré hier soir les « Fontaines merveilleuses » qui ont pour auteur l'ingénieur M. John.

Sur la scène est placé un vaste bassin d'eau jaillissant d'innombrables jets d'eau au milieu de la lumière électrique, passant à travers des arceaux de différentes couleurs, donne les reflets les plus variés, qui produisent un effet vraiment merveilleux.

A la fin, on voit apparaître des groupes de jeunes femmes dans des poses pleines de grâce, émergeant, toutes blanches, du milieu des cascades.

Tout Lyon voudra voir les « Fontaines merveilleuses » qui seront pour M. John une véritable source de fructueuses recettes.

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Du 3 avril

1^{er} Arrondissement. — Lafont, Emile, 2 m. Grande-Côte, 55, 8 h. ; Reybaud, Pierre, 66 a., r. Neuve, 7, 10 h. ; Dervieux, Antoine, 60 a., r. Terme, 4, 4 h. ; Mori, André, 21 a., r. Pierre-Dupont, 2, 2 h.

2^e Arrondissement. — Y^e de Bézénac, Marie, 84 a., r. d'Amboise, 16 h. ; Genin, Jean, 63 a., r. Franklin, 41, 9 h. ; Rosset, Philippe, 71 a., Charité, 10 h. ; Ecochard, Jean, 73 a., Charité, 8 h. ; Badiol, Anne, 53 a., Hôtel-Dieu, 10 h. ; Bœuf, Honoré, 45 a., r. St-Joseph, 68, 2 h. ; Giraudet, Joannès, 14 a., cours du Mail, 20, 4 h. ; Lormet, Marie, 22 a., r. Jean-de-Tourmes, 5, 12 h.

3^e Arrondissement. — V. Reynard, Marie, 88 a., r. Sébastopol, 74, 8 h. ; Ep. Derivat, Éloïse, 39 a., r. Neuve-Saint-Michel, 58, 10 h. ; Nizier, Jean, h. a., r. des Colattes, 15, 12 h. ; Métzler, Josephine, 8 a., r. Montesquieu, 87, 2 h. ; V. Moaxier, Marie, 57 a., r. Béarn, 18, 4 h.

4^e Arrondissement. — Bron, Marie, 56 a., Passage Dumont, 5, 3 h. ; Moriamais, Jacques, 77 a., r. du Mail, 35, 5 h. ; Rolland, François, 62 a., Hôtel, 1 h. ; Pilloud, And-thème, 21 r. r. Belfort, 5, 12 h.

5^e Arrondissement. — Uget, Christian, 65 a., r. de la Pyramide, 46, 7 h. ; Tournier, Marie, 16 m. r. Basses Verrières, 15, 9 h. ; Ep. Crête, Victorine, 63 a., q. Pierre-Seize, 25, 1 h. ; Brun, Jeanne, 35 m. r. Laporte, 20, 1 h. ; Arnaud, Étienne, 70, chemin de la Domie-Lune, 157, 5 h.

6^e Arrondissement. — Cheyaz, Auguste, 9 m., r. Tête-d'Or, 62, 7 h. ; Georgel, Louise, 3 a., et demie, r. Bugeaud, 23, 9 h. ; Barrier-Lhéritier, Gracquoise, 23 a., p. des Brotteaux, 62, 3 h. ; Gétard, Marie, 42 a., Aux portes Guilloitières, 4, h. trois quarts.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Lyon du 2 avril

La bourse est beaucoup moins bonne qu'on ne s'y attendait généralement après la poussée d'hier.

Les ordres de vente sont nombreux et semblent appartenir à la classe des ordres politiques.

Toutes les rentes sont en réactions assez sensibles sur hier.

3 0/0 80.10, Banque Ottomane 500, Crédit Lyonnais 558.

Depuis quelques jours les lettres particulières reçues d'Alsace-Lorraine, témoignent d'un retard sensible vers les idées pessimistes. A Metz principalement, même avant l'arrestation d'expulsion de M. Antoine, on se montrait vivement impressionné des agissements du gouvernement allemand.

Quelles peuvent être les vœux nouvelles du

chancelier ? Veut-il nous tendre de pièges ? Nous ne pouvons que redoubler d'attention et de prudence.

NOTES DE BOURSE

Paris, 2 avril.

Les cotes des Bourses étrangères sont stationnaires. Les cours des cotes de la Bourse de Paris indiquent une faiblesse relative.

Les primes échangées, hier, ont été abandonnées.

La liquidation des valeurs continue comme la liquidation des rentes.

L'argent est abondant, les reports bon marché.

BOULEVARD

3 0/0, 80.61. — Turc, 13.42. — Extérieure, 44.78. — Égypte, 378.43. — Banque, 499.37. — Priorité, 22. — Portugais, 80.81. — Italien, 97.50. — Portugais, 54.15/16. — Lemberg, 22.22. — Ferme.

Dernières Dépêches

PAR FIL SPÉCIAL DE LA « TRIBUNE »

LA POLITIQUE DE LA RUSSIE

St-Petersbourg, 2 avril.

Les efforts faits par la chancellerie allemande pour déterminer le tsar à renouveler l'alliance des trois empereurs ont complètement échoué.

La Russie a repris et veut conserver sa liberté d'action. Quant à la question Bulgare, la Russie est prête à accepter une solution qui satisfasse les légitimes exigences de sa dignité et contribue au maintien de la paix.

Mais son gouvernement ne saurait entrer en relations quelconques avec le gouvernement de la régence dont l'existence est un danger pour la paix et une injure pour la nation russe. Les tentatives pour éloigner la Russie de la France n'ont pas eu un meilleur succès.

HOMMAGE AU GÉNÉRAL BOULANGER

St-Petersbourg, 2 avril.

On recueille ici des souscriptions pour l'achat d'un second sabre d'honneur russe destiné à être offert au général Boulanger.

TRAITÉ RUSSO-AMÉRICAIN

Bucharest, 2 avril.

On assure qu'un traité vient d'être signé entre la Russie et les États-Unis pour l'extradition de tous criminels à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

L'ORGANISATION DE L'ALSACE-LORRAINE

Berlin, 2 avril.

Dans les pourparlers relatifs au régime de l'Alsace-Lorraine on est tombé d'accord pour maintenir le poste de statthalter et supprimer le secrétaire d'Etat.

LE PRÉFET DE ROUTSCHOUK

Bucharest, 2 avril.

M. Mantoff, le préfet de Routschouk sur qui deux réfugiés bulgares ont tiré des coups de revolver est au plus mal.

Le bateau signalé comme suspect par une dépêche de Sofia est un bateau norvégien qui allait à Kragjéwaj pour prendre un chargement de vins.

LA REVUE TRIMESTRIELLE A PARIS

Paris, 2 avril.

Le général Saussier, gouverneur militaire de Paris a passé aujourd'hui sur l'esplanade des Invalides la revue de toute la garnison de Paris.

Une foule énorme de curieux avait envahi l'esplanade qu'il a fallu faire évacuer par la cavalerie.

Au milieu de la confusion aucun accident grave ne s'est produit. L'attitude des troupes a été extrêmement remarquable et admirée.

L'EXPOSITION DE 1889

Vienne, 2 avril.

Il paraît certain que l'Autriche, l'Allemagne et la Russie ne participeront pas à l'Exposition de 1889.

M. ANTOINE A NANCY

Nancy, 2 avril.

M. Antoine, député de Metz, arrivé hier à Nancy, est descendu à l'hôtel de France. Il a été reçu dans la journée par M. Schnerb, préfet de Meurthe-et-Moselle.

Aujourd'hui à une heure et demie ; M. Antoine assistait en simple spectateur et mêlé aux habitants de la ville à la revue trimestrielle des troupes de la garnison passée sur le cours Léopold.

M. Antoine a été reçu dans l'après-midi par M. Volland sénateur et maire de Nancy.

Le député de Metz restera encore dimanche et lundi à Nancy. Il partira ensuite pour Paris.

BISMARCK ET HOHENLOHE

Berlin, 3 avril.

Les relations entre M. de Bismarck et le prince de Hohenlohe, qui n'ont jamais été parfaites, laisseraient en ce moment fort à désirer.

On attribue cette tension dans leurs rapports aux projets de modifications annoncées pour le gouvernement d'Alsace-Lorraine.

LA SANTÉ DE GUILLAUME

Vienne, 2 avril.

Suivant les nouvelles reçues ici par des personnages officiels, on se-

rait de nouveau très inquiet, à Berlin, de l'état de santé de l'empereur Guillaume.

Bien que les suites du refroidissement qu'il a pris aient à peu près disparu, on constate que sa faiblesse est de plus en plus grande ; ses assouplissements deviennent très fréquents et presque invincibles.

LES IRLANDAIS A LONDRES

Londres, 2 avril.

Depuis le vote du bill de coercition, le secrétaire d'Etat Balfour reçoit constamment des lettres de menaces.

Les ministres sont l'objet d'une protection toute spéciale de la part de la police.

Le parlement est gardé du côté de l'eau par des bateaux montés par des agents.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

LE TRIPLE ASSASSINAT DE LA RUE MONTAIGNE

SPECTACLES ET CONCERTS
du Dimanche 3 avril 1887

Grand-Théâtre. — Rideau à 7 heures.
Le Voyage en Chine. — *Le Châliet.*
Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 1/4, rideau à 7 h. 3/4. — *Nos Alliés.* — *Un Conseil Judiciaire.*
Théâtre du Gymnase. — Représentations du professeur John's. Tous les soirs. Immense succès.
Casino des Arts, rue de la République, n° 81. — Tous les soirs, spectacle concert à 9 heures.
Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures.
Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.
Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.
Concert le Progrès (162, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jadis, à sept heures et demi, concert varié. — Entrée libre.
Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballardras. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 26. — Tous les

soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parodie.
Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.
Théâtre Guignol du pont de la Feuillée. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie.
Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.
Panorama de Reischaffen. — Visible tous les jours.
Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON
du 2 avril 1887

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS	COMPTANT	D'ÉTAT ÉTRANGERS	D'ÉTAT
3 0/0 Franc. n.	81 10	Hong. 4 0/0 81.	...
4 0/0 Franc. n.	81 10	Coup. d'oct. 81.	...
5 0/0 Franc. n.	81 10	Russe 5 0/0 77 c.	...
3 0/0 amortiss.	81 25	Petites coup. 100 40	...
4 0/0 amortiss.	81 35	Egypte 7 0/0...	...
5 0/0 amortiss.	81 35	Crédit Lyonn.	...
6 0/0 amortiss.	81 35	Banque Ottom.	...
7 0/0 amortiss.	81 35	B. I. R. P. Aut.	...
8 0/0 amortiss.	81 35	Autriche-Hong.	...
9 0/0 amortiss.	81 35	Nord-Espagne.	...
10 0/0 amortiss.	81 35	Saragosse.	...
11 0/0 amortiss.	81 35	Can. Suédois.	...
12 0/0 amortiss.	81 35	Canal Interoc.	...
13 0/0 amortiss.	81 35	Soc. fonc. Lyon.	...
14 0/0 amortiss.	81 35	D.C. Ottom. S.D.	...

OBLIGATIONS	COURS	VALEURS	PRIEMIER COURS	DERNIER COURS
Ville de Lyon. 90	309 50	3 0/0 Français nom.	81 02 1/2	80 07 1/2
V. de Paris 65. 520 50	...	3 0/0 Français ex.	84 15	84 05
V. de Paris 69. 415 25	...	3 0/0 Amortissable.	109 87 1/2	109 40
V. de Paris 71. 399 50	...	4 1/2 0/0 Franc. 1883	98 15	97 65
V. de Paris 76. 377 50	...	5 0/0 Italien.	65 1/4	65
V. de Paris 77. 377 50	...	Espagne 4 0/0 ext.	81 25	...
V. de Paris 78. 377 50	...	Hongrois 4 0/0.	55 1/4	...
V. de Paris 79. 377 50	...	4 0/0 Turc.	4120	...
V. de Paris 80. 377 50	...	Crédit Foncier.	1377 50	1362 50
V. de Paris 81. 377 50	...	Bank. d'Esc. Paris.	472 50	470
V. de Paris 82. 377 50	...	Crédit Lyonnais.	553	550
V. de Paris 83. 377 50	...	Bank. Ottomane.	501 25	...
V. de Paris 84. 377 50	...	Bank. Autrichienne.	505	500
V. de Paris 85. 377 50	...	Panama.	408 75	403 75
V. de Paris 86. 377 50	...	Paris-Lyon-Médit.	1280	...
V. de Paris 87. 377 50	...	Autrichiens.	471 25	471 25
V. de Paris 88. 377 50	...	Lombard.	190	...
V. de Paris 89. 377 50	...	Saragosse.	311 25	312 50
V. de Paris 90. 377 50	...	Nord-Espagne.	357 50	358 75
V. de Paris 91. 377 50	...	Méridion. (C'ital).	766 25	765
V. de Paris 92. 377 50	...	Suez.	2056 25	2042 50
V. de Paris 93. 377 50	...	Consol. à Londres.	102 4 1/4	102 1 1/4

BOURSE DE PARIS
du 2 avril 1887

Précédente	VALEURS	PRIEMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 Français nom.	81 02 1/2	80 07 1/2	...
3 0/0 Français ex.	84 15	84 05	...
3 0/0 Amortissable.	109 87 1/2	109 40	...
4 1/2 0/0 Franc. 1883	98 15	97 65	...
5 0/0 Italien.	65 1/4	65	...
Espagne 4 0/0 ext.	81 25	...	...
Hongrois 4 0/0.	55 1/4	...	...
4 0/0 Turc.	4120	...	...
Crédit Foncier.	1377 50	1362 50	...
Bank. d'Esc. Paris.	472 50	470	...
Crédit Lyonnais.	553	550	...
Bank. Ottomane.	501 25	...	...
Bank. Autrichienne.	505	500	...
Panama.	408 75	403 75	...
Paris-Lyon-Médit.	1280	...	...
Autrichiens.	471 25	471 25	...
Lombard.	190	...	...
Saragosse.	311 25	312 50	...
Nord-Espagne.	357 50	358 75	...
Méridion. (C'ital).	766 25	765	...
Suez.	2056 25	2042 50	...
Consol. à Londres.	102 4 1/4	102 1 1/4	...

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON
BULLETIN DU 1^{er} AVRIL

NOMB.	SORTES	FRANC.	ESPAG.	ITAL.	BRUS.	STRE.	TUSA.	CHINE.	CANT.	JAPON.	POIDS.
33	ORG.	9	1	6	5	1	6	1	3	2835	...
24	TRAM.	8	5	1	4	2	4	5	1	1653	...
59	GREG.	5	25	1	7	4	5	6	6	4487	...
6	DIV.	5	25	1	7	4	5	6	6	4487	...
9	BOB.	5	25	1	7	4	5	6	6	4487	...
1	LAIN.	5	25	1	7	4	5	6	6	4487	...
431		23	1	6	34	1	7	7	17	811	8980

BALLOTS PESÉS
BULLETIN DU 23 MARS

NOMBRE	SORTES	POIDS
3	Organsins	296
2	Trames	109
5	Grèges	467
	BalLOTS pesés	...
	TOTAL	...

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX DEUX PASSAGES

Continuation de l'Exposition générale et de la Mise en Vente des **NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ** en tissus de toutes sortes pour Robes et Costumes

A l'occasion des Fêtes de Pâques

NOUVEAUX CHOIX D'OBJETS CONFECTIONNÉS POUR

TOILETTES DE DAMES, JEUNES FILLES ET ENFANTS

Robes, Costumes, Matinées, Peignoirs, Jerseys, Jupons, Jupes drapées, Confections, Visites, Mantilles, Jaquettes, Manteaux de ville et de voyage, Chapeaux, Modes, Lingerie, Ganterie, Ombrelles, etc., etc.

A VENDRE OU A LOUER
Pour entrer en jouissance immédiate

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située à Saint-Georges-de-Reneins

Composée de :

MAISON BOURGEOISE avec PARC, ombrages, pièce d'eau. A cette maison sont attenants de beaux MAGASINS DE VINS, pouvant contenir 3,000 pièces. La maison bourgeoise peut être louée meublée ou non.

Une petite MAISON serait annexée à cette propriété, au gré des amateurs.

S'adresser, pour tous renseignements et permis de visiter, à M^{re} DORY, notaire à Saint-Georges-de-Reneins.

PHARMACIE DU DOCTEUR DUPRÉ
PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE

14, Place des Terreaux (Palais Saint-Pierre) LYON

Elle comprend :

- 1^{re} Toute la Pharmacie dosimétrique et dynamométrique (la seule qui soit rationnelle, scientifique, et partant de l'avenir);
- 2^{re} Toute la Pharmacie ordinaire, avec ses accessoires;
- 3^{re} Le Dépôt de toutes les Spécialités, avec forte remise;
- 4^{re} Les Spécifiques et les Méthodes, entre autres, électro-dynamiques du Docteur Dupré, à succès des plus remarquables (Médaille d'or et d'argent) dans les Affections et Maladies des organes et appareils respiratoires, digestifs, génito-urinaires des deux sexes, musculaires, etc., etc., cholestérémie, difficultés de régies, spermaturie, obésité, diabète, rhumatisme, albuminurie, etc.

Consultations de Cabinet, à Domicile et par Correspondance.

N. B. — Celles de Cabinet gratuites.

ON TROUVE
A L'AGENCE DE PUBLICITÉ Victor FOURNIER
14, Rue Confort, 14, LYON

DES BILLETS DES LOTERIES CI-APRÈS

Coloniale Française
6^e TIRAGE
très prochainement
310,000 francs de lots en espèces

Tous les billets ayant participé aux tirages précédents sont également valables pour les tirages ultérieurs.

UN FRANC LE BILLET

Exposition de Nice
5^e Tirage 24 avril
Il reste à gagner
1,440,000 fr. répartis en 1,040 lots

Tous les billets ayant participé aux tirages précédents sont également valables pour les tirages ultérieurs.

UN FRANC LE BILLET

LOTÉRIE LORRAINE
BUT PATRIOTIQUE
3^e Tirage. — 5 mai

350,000 francs répartis en 3 tirages
Gros lot : 150,000 fr.
50 centimes LE BILLET

Par correspondance ajouter 15 c. par demande de deux BILLETS.

Hotel des Ventes — 19, Rue Confort, 19
LYON

VENTE DES MEUBLES

Les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis, de 1 heure à 5 heures

AVIS IMPORTANT. — Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer, de sept heures à midi, rue de l'Hôpital, 6.

AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE

PUBLICITE
Dans tous les Journaux
De FRANCE & de L'ÉTRANGER

POUR TRAITER, S'ADRESSER
A L'AGENCE FOURNIER
LYON, 14, Rue Confort, 14, LYON

VINS DE RAISINS SECS

Envoi gratis, méthode détaillée et prix courant des matières pour le fabriquer soi-même, sans frais d'outillage, ainsi que Cidre, Bières, Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch.

50 00 D'ÉCONOMIE

Reprise BRIATTE et Co négociants à Promont (Aisne)
15 centimes pour envois franco

ON DEMANDE à Saint-Etienne des VENDEURS sérieux pour le journal *La Tribune*. — Bonne remise. S'adresser place du Peuple, 16.

EAU MINÉRALE NATURELLE
VICHY

LE FRANC-MAÇON
PARAISANT LE SAMEDI

52, Rue Ferrandière, 52 — LYON

ABONNEMENTS
France : Un an... 6 fr. — Six mois... 4 fr. 5
Étranger : le port en sus
Encaissement par la poste : 0 fr. 50
Le Numéro : 10 centimes

Le Franc-Maçon, journal de propagande républicaine et franc-maçonnique, publie chaque semaine des articles d'actualité et de politique générale, de discussion philosophique et religieuse, des études d'histoire et de science économiques et sociales.

Il publie également une chronique du monde maçonnique, un roman-feuilleton, des variétés littéraires et des dialogues philosophiques.

L'universalité et l'étendue de sa rédaction en font le plus varié et le plus complet (1,400 lignes de texte) des journaux hebdomadaires de la démocratie.

P.-S. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE

Rue Ferrandière, 52; Lyon

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

Journaux — Affiches — Labeurs — Mémoires — Thèses — Lettres de décès — Travaux commerciaux, administratifs, de luxe et de fantaisie

Pouillet de LA TRIBUNE du 3 Avril 1887

55

Flamberge au Vent!

PAR
E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE

XIX
LA CHASSE DE M. LE PRINCE

— Non! non! vous ne mourrez pas, vous ne pouvez pas mourir! s'exclama M^{re} de Condé, profondément émue; vous vivez!

— Vivre... pourquoi vivre?

— Vivre pour aimer! Vivez, je le veux!

Le visage de Lusignac s'illumina d'une irradiation de ravissement céleste; puis ses yeux se fermèrent, sa main se contracta dans celle de la princesse; il poussa un soupir et s'évanouit de nouveau.

La princesse eut peur; il lui sembla que la main de Gilbert se glaçait; elle crut que le blessé avait rendu le dernier soupir.

Epouvantée, elle se leva brusquement.

L'idée de rester seule auprès d'un mort au milieu d'un bois silencieux et morne, cette idée l'affolait.

D'un mouvement instinctif, elle s'éloigna de Lusignac presque inanimé; puis elle revint vers lui, obéissant à cette voix secrète de la conscience qui lui défendait d'abandonner ainsi celui dont le dévouement pour elle était allé jusqu'au sacrifice de la vie.

Mais bientôt la terreur l'envahit de nouveau et la domina; elle se mit à courir éperdument autour du carré-four, en appelant de toute la force de ses poumons. Ses cris s'éteignirent sans qu'aucune voix lui répondit.

Alors épuisée, désespérée, elle tomba sur les marches de la croix de fer et se prit à pleurer.

Tout à coup, il lui sembla entendre au loin le hennissement d'un cheval. Elle se leva, haletante et poussa un long cri d'appel.

Cette fois, un autre cri fit écho au sien.

Charlotte s'élança dans la direction de la voix, et, sur la route de Paris à Compiègne, elle aperçut au loin, marchant à petits pas, une litière portée par des mules, escortée par deux cavaliers qu'un troisième précédait à une assez longue distance.

Ce dernier avait entendu le cri de la princesse et arrivait sur elle au grand trot; bientôt il la rejoignait.

C'était un grand vieillard, aux traits rigides, à l'œil froid, profond, observateur. Il était entièrement vêtu de noir de la tête aux pieds; son costume sévère affectait une coupe vieillie, s'harmonisant du reste avec la grande fraise godronnée, du temps de Henri III, qui entourait son cou.

Il portait toute sa barbe, blanche comme la neige; ses cheveux étaient rasés à la mode puritaine.

— Vous avez appelé, madame, dit-il d'une voix grave en saluant la princesse; puis-je vous être utile en quelque façon?

— Monsieur, répondit Charlotte avec une volubilité nerveuse, un gentilhomme est là qui se meurt, pour m'avoir voulu sauver. Je vous en conjure, portez-le secours.

Le vieillard descendit de cheval, attacha la bride à un arbre et, conduit par la jeune femme, se dirigea vers la croix.

— Que s'est-il donc passé? demandait-il en apercevant un homme étendu près d'un cheval mort.

— Je chassais, il y a une heure, la vue d'un sanglier forcé par les chiens a effrayé mon cheval, qui s'est emporté. Ce malheureux gentilhomme a vainement essayé de l'arrêter; j'ai jeté hors des étriers et entraîné sur le sol, il allait succomber, lorsque ma monture s'est heureusement abattue, comme par miracle. Oh! monsieur, au nom du ciel, sauvez M. de Lusignac!

— Lusignac! s'écria le vieillard avec un éclat singulier dans la voix, et en précipitant immédiatement ses pas, quoi! ce gentilhomme... c'est?...

Il était arrivé près du blessé et s'était agenouillé pour l'examiner de plus près.

— Oui, murmura-t-il, c'est Gilbert, c'est bien lui.

— Vous connaissez M. de Lusignac? demanda la princesse étonnée.

Le vieillard fit un signe affirmatif tout en continuant son examen.

— Ce gentilhomme n'est point en danger de mort, n'est-ce pas? continua Charlotte en joignant les mains, comme pour demander, dans une fervente prière, la vie du jeune homme.

— L'état de M. de Lusignac est grave, dit l'inconnu, mais le Seigneur fait des prodiges quand il lui plaît, et j'ai guéri des blessés dont les jours étaient plus menacés encore.

— Vous êtes médecin?

— Je me nomme David Arnaud, madame, dit le vieillard avec simplicité.

— Maître Arnaud, s'écria la princesse, qui connaissait de réputation l'élève d'Ambroise Paré, l'ami d'André Libavius, ah! c'est Dieu qui vous en-

voit! Vous le sauvez, n'est-il pas vrai? Vous le sauvez, monsieur, et ma reconnaissance.

— Je n'ai que faire de votre reconnaissance, madame, interrompit rudement David Arnaud. Il n'en peut exister entre nous, car, si je me trompe, on vous nomme la princesse de Condé. Or, vous êtes papiste, et, puisque mon nom ne vous est pas tout à fait inconnu, vous ne devez pas ignorer que je suis de la Religion, moi. Au surplus, si je sauve le blessé, vous ne me devez rien, pas même de la gratitude: j'ai vu naître M. de Lusignac, et nul autre médecin que moi ne lui a jamais donné ses soins. Mais voyez donc, je vous prie, ajouta-t-il, si la litière que j'accompagne n'arrive pas. J'ai hâte de faire transporter M. de Lusignac au plus prochain village.

M^{re} de Condé courut jeter un regard sur la route de Compiègne: la litière avançait lentement; elle était encore à quelque distance. Charlotte arracha l'écharpe blanche qui lui ceignait la taille et la fit flotter au air.

Les deux cavaliers qui escortaient la litière aperçurent ce signal et pressèrent le pas.

David Arnaud — ce médecin dont Jehdaël, on ne l'a peut-être pas oublié, avait dit à Lusignac qu'il était le seul dont lui, Gilbert, dut accepter les services — David Arnaud avait examiné les unes après les autres toutes les blessures du jeune homme.

— Deux d'entre-elles seulement sont graves, se disait-il: la fracture du bras et la blessure du front, qui a dû produire un dangereux ébranlement cérébral. Nous aurons, je le crois, de la fièvre et peut-être du délire. Sans doute, la tête aura porté sur l'angle de cette marche de pierre au moment où le cheval s'est abattu. Mais, au fait, pourquoi s'est-il abattu?

Il jeta un coup d'œil sur le cadavre d'Eole, et, probablement, quelques circonstances particulières attirèrent son attention, car il se pencha pour regarder de plus près.

— Voilà qui est singulier, murmura-t-il.

Puis il poursuivit à haute voix, s'adressant à la princesse:

— Ce cheval ne s'est pas tué; il a été tué. Par qui?

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répondit Charlotte avec surprise.

— Vous n'avez pas entendu un coup de feu au moment où votre monture s'est abattue?

(A suivre)